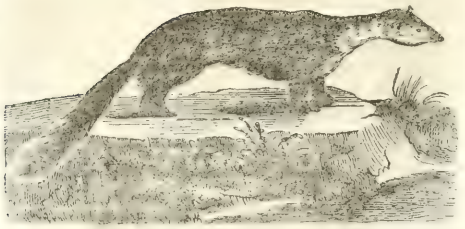
Fig. 711.



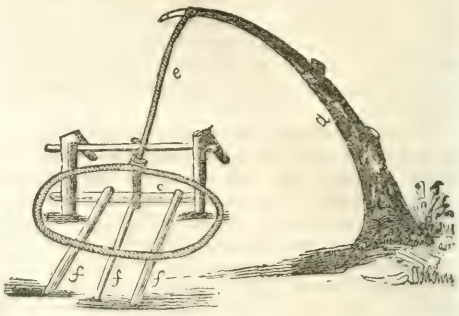
volaille et les œufs qu'elle transporte les uns après les autres dans son trou. Sa petitesse la dérobe davantage aux poursuites de l'homme. On dresse contre elle les quatre-de-chiffres, les traquenards (*fig.* 713), et les autres piéges ci-dessus indiqués. On la fait, dit-on, sortir de son trou en y introduisant de la rhue. Sa morsure passe pour venimeuse.

*Putois* (*Mustela putorius*, L.). Plus grand que la fouine, et reconnaissable à l'odeur infecte qu'il répand. Il vit près des lieux habités, cause de grands dégâts dans les garennes, ainsi que dans les basses-cours et les colombiers, où il s'introduit quelquefois pendant la nuit. Mêmes moyens de destruction que contre ses congénères.

*Loutre* (*Lutra vulgaris*). La loutre se nourrit surtout de poisson, et c'est par conséquent pour les étangs qu'elle est le plus redoutable. Tout l'art de la chasse à la loutre consiste à lancer l'animal dans un lieu où il n'y a que fort peu d'eau; autrement elle échappe facilement aux chiens. On reconnaît sa présence dans le voisignage des étangs, à ses excrémens qui sont remplis d'écailles et d'arêtes, et qu'elle a l'habitude de déposer sur quelque pierre blanche lorsqu'elle en rencontre une dans le voisinage. Quand on a découvert le chemin qu'elle suit habituellement, on y tend un traquenard (*fig.* 713), ou bien on la tue à l'affût.

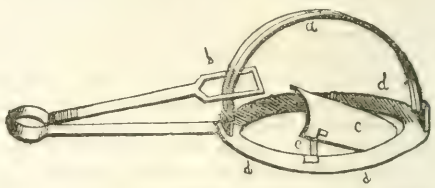
*Loup* (*Canis lupus*, L.). Comme le loup est fort redoutable pour les troupeaux, on a imaginé toutes sortes de moyens, soit pour les préserver de ses attaques, soit surtout pour le détruire. Une simple lanterne portant quatre verres de différentes couleurs, suffit pour l'écarter d'un parc de brebis pendant la nuit; on la suspend au côté de l'enceinte opposé à la cabane du berger. Les grandes chasses à courre et à tir, avec chevaux, lévriers et chiens courans; les battues pour lesquelles tous les hommes armés d'une commune sont mis en réquisition au besoin; enfin l'affût : tels sont les moyens par lesquels on attaque directement et tue le loup. Mais plus ordinairement on emploie, pour lui donner la mort ou le prendre vivant, des moyens détournés très-divers. Ainsi, par exemple, on met une pincée de noix vomique dans un cadavre de mouton ou de chien qu'on dépose surtout en hiver dans un lieu solitaire, après l'avoir traîné dans les chemins et sur la lisière des bois. Assez souvent on suspend à des arbres de forts hameçons garnis de viande qu'il happe et avale en entier, car il ne mâche pas. Quelquefois on établit dans un chemin étroit un hausse-pied (*fig.* 712) dont la marchette *ff*, appuyée sur la traverse *c*, la fait tomber quand elle est foulée

Fig. 712.




par l'animal, de sorte que le petit morceau de bois plat auquel est attachée la corde *e*, n'étant plus retenu par la traverse *c*, le nœud coulant se relève avec l'arbre *a* en même temps qu'il se resserre et saisit l'animal. Plus souvent on a recours au traquenard simple (*fig.* 713) ou double, dont les demi-cercles, *a*,

Fig. 713.




d'abord fixés en *ddd*, se rapprochent par l'effet de la détente d'un ressort *b*, quand l'animal marchant sur la planchette *c*, décroche en *e* les demi-cercles *a*, et le saisissent par le museau ou par la patte. Les autres piéges sont destinés à emprisonner le loup : ce sont les enceintes et les fosses. L'enceinte formée d'un seul rang de pieux a une porte disposée de manière à rester fermée quand l'animal, ayant pénétré dans l'enceinte, où l'appellent les cris d'une oie, d'un chien ou d'un mouton qu'on y a placé, a rencontré des ficelles transversales correspondant à un bâton qui maintenait la porte à demi ouverte; la porte de la double enceinte, au contraire, est établie de manière à revenir, après avoir été poussée, à l'état d'écartement où elle était d'abord; l'intervalle entre les deux rangs circulaires de pieux n'est que juste ce qu'il faut pour laisser passer le loup; celui-ci, une fois qu'il y est entré, comptant trouver le moyen de pénétrer dans l'intérieur de la double enceinte où l'on a placé une proie, tourne continuellement dans l'étroit passage, parce qu'il ne sait pas faire volte face, et qu'en poussant pour avancer la porte bâillant en dedans, il se ferme à lui-même l'issue qu'il cherche. Les fosses profondes de 8 à 10 pieds, et larges de 6 à 8 pieds, sont recouvertes tantôt simplement de baguettes, de mousse et de feuillage, tantôt de trappes à simple bascule ou à deux bascules qui se relèvent au moyen de contre-poids, quand elles ont été abaissées. Le plus souvent elles ne sont entourées d'aucune enceinte; quelquefois elles sont bordées d'un double rang de pieux placés verti-